Réf. Farde e-Assemblées : 2676740

N° OJ : **45**

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/09/2025

Objet : Exposition "TROIS CENT SOIXANTE".- Convention de partenariat avec l'asbl New Brussels.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale ;

Considérant que la Ville de Bruxelles soutient les initiatives culturelles qui contribuent à l'animation de son territoire et à l'accès de tous à la culture, en particulier ceux qui valorisent la diversité et la créativité bruxelloise ;

Considérant que l'exposition "TROIS CENT SOIXANTE", organisée à l'Espace Vanderborght du 16/10/2025 au 16/11/2025, met en avant la scène artistique urbaine et participe à la diffusion de ses codes et de ses valeurs auprès du public ;

Considérant que l'ASBL organisatrice déploie une démarche inclusive, en offrant une plateforme aux artistes émergents et en favorisant la participation citoyenne, le dialogue entre les cultures, et vise à renforcer le rayonnement culturel de Bruxelles.

La Ville et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville et l'asbl New Brussels est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)